

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article3861>



A69 Toulouse-Castres : « Les gains attendus de l'autoroute sont assez faibles », selon la rapporteure publique du



tribunal

Date de mise en ligne : mercredi 19 février 2025

- Thématiques - Ecologie & Politique -

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Le tribunal administratif de Toulouse examinait, mardi 18 février, le recours sur le fond déposé par les opposants contre l'autorisation environnementale de l'autoroute A69. La décision sera rendue le 27 février, alors que l'ouvrage doit entrer en service à la fin de l'année.

Le Monde (site web) mardi 18 février